L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

Le fardeau de la dette des pays en développement, qui totalise environ 1,3 billion \$US, a été un grand sujet de discussion lors des dernières rencontres au Sommet.

La dette extérieure des pays en développement est devenue un problème grave en 1982, après que le Mexique eut annoncé qu'il ne pouvait s'acquitter du service de sa dette. La situation des pays débiteurs s'était détériorée depuis un certain temps déjà. La croissance dans les pays industrialisés avait baissé, et avec elle, la demande. Et ce ralentissement, combiné à la mise en oeuvre de politiques inadéquates dans les pays emprunteurs, a eu un impact très sérieux sur le taux de croissance économique des pays débiteurs ainsi que sur leur performance à l'exportation. Depuis, la communauté internationale a adopté une stratégie souple pour remédier au problème de la dette. Celle-ci est fondée sur une extension des périodes d'amortissement et sur l'octroi de nouveaux prêts visant à permettre à l'économie des pays débiteurs de croître et de s'adapter. En 1988-1989, cette stratégie a évolué pour inclure la réduction volontaire de dettes par les banques commerciales.

En 1985, la stratégie de la dette a pris un tournant majeur. Cette année-là, le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. James Baker, a lancé une initiative de renforcement de cette stratégie en demandant aux banques commerciales et aux institutions financières internationales (IFI) de consentir de nouveaux prêts. Cette initiative a renforcé l'approche au cas par cas adoptée au Sommet de Williamsburg en 1983, la principale caractéristique de la nouvelle stratégie étant d'établir pour principe que les politiques favorisant l'ajustement intérieur devaient également permettre un taux de croissance économique adéquat dans les pays débiteurs. Plus précisément, le plan Baker insistait sur l'absolue nécessité pour les pays débiteurs de réformer leurs politiques économiques, sur l'importance de prévoir un rôle central continu pour le FMI et un rôle accru pour les banques multilatérales de développement, particulièrement la Banque mondiale, et sur le besoin d'augmenter les prêts des banques commerciales aux pays débiteurs pour les aider à procéder aux réformes nécessaires de leurs politiques et favoriser leur croissance économique.

À Tokyo en 1986 et à Venise en 1987, les leaders ont approuvé la stratégie de coopération à l'égard de la dette et préconisé une collaboration plus étroite entre les institutions financières internationales.

Au Sommet économique de Toronto en juin 1988, la stratégie de la dette a encore évolué, en ce qui concerne cette fois l'endettement des pays les plus pauvres. Les pays du Sommet ont approuvé une proposition fondée sur un compromis du Canada voulant que le Club de Paris rééchelonne à des conditions de faveur les dettes des pays les plus pauvres. (Le Club de Paris est un groupe informel qui coordonne le rééchelonnement de la dette due aux gouvernements des pays industrialisés.) Selon ce compromis, chaque pays créancier pourrait choisir parmi un certain nombre de possibilités. Les États créanciers ont défini trois options : la radiation partielle, l'allongement des calendriers d'amortissement, et des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Jusqu'ici, de tels rééchelonnements ont été accordés à la République centrafricaine, à la Guinée équatoriale, à la Guinée, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Sénégal, à la Tanzanie et à l'Ouganda. On prévoit que la Mauritanie, le Bénin, le Zaïre, le Togo et le Tchad profiteront aussi d'un rééchelonnement à conditions de faveur. Un certain nombre d'États donateurs, notamment le Royaume-Uni, la RFA, la France et le Canada, ont consenti à effacer la dette liée à l'aide publique au développement d'une partie ou de l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne.

Lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en septembre 1988, la communauté internationale a consenti à accroître sa collaboration pour aider à résoudre les problèmes posés par les pays qui n'ont pas réussi à respecter leurs obligations financières à l'égard de ces institutions. Le Canada a consenti à présider le premier groupe de soutien qui a été établi pour aider le Guyana à trouver le financement extérieur nécessaire pour mettre en oeuvre son programme d'adaptation et acquitter ses arriérés aux IFI. Le 5 mai 1989, le gouvernement du Canada a annoncé que le plan spécial de financement pour le Guyana avait été mené à bon terme.

En 1988 a émergé graduellement un consensus sur la nécessité d'adapter de nouveau la stratégie concernant la dette internationale afin de faciliter aux pays débiteurs le recours à la réduction volontaire de leur dette, plutôt qu'à son rééchelonnement ou refinancement. Diverses propositions ont été faites à cet effet, dont celles du président de la République française, M. Mitterrand, de l'ancien ministre des Finances du Japon, M. Miyazawa, et du Groupe des huit pays d'Amérique latine. Le 10 mars 1989, le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Brady, a esquissé un certain nombre de propositions quant